



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°9 – Avril 2025

ÉDITORIAL



Chers amis et compagnons

Avec le printemps notre nouvelle lettre a décidé de vous informer, comme à son habitude, avec la suite de la série historique sur les costarmoricains célèbres mais aussi un retour sur les essais nucléaires en Polynésie auxquels certains de nos compagnons ont contribué. Leur dévouement à la Nation trouve aujourd'hui une justification rappelée par la situation internationale complexe que nous traversons. Annick NEDELEC partage avec nous son expérience au Rwanda. qui lui a valu la reconnaissance de la Nation lors de son entrée dans notre Ordre.

Vous trouverez aussi les rubriques habituelles concoctées par notre comité éditorial que je remercie ici. Nous planifions un certain nombre d'actions d'animation sur le territoire en collaboration avec nos amis des autres ordres.

Suivez donc notre site web qui nous permet de communiquer rapidement avec vous. Après le report en septembre de la visite du champ d'éoliennes de la baie de Saint-Brieuc, nous vous proposerons bientôt une nouvelle date.

Je vous invite à relire l'entretien accordé par notre Grand Chancelier, le Général LECOINTRE à Ouest France début mars. Il y a annoncé un nouveau mode d'identification des citoyens méritant la reconnaissance de la Nation. Ainsi, c'est 200 médaillés de notre ordre qui pourront être proposés chaque année par 50 citoyens. N'hésitons pas à l'utiliser ! Un autre chantier annoncé concerne le musée de la Légion d'Honneur (où l'ONM a toute sa place) qui rayonnera bientôt grâce à une nouvelle muséographie. Lors de l'assemblée générale de novembre dernier, le Grand Chancelier nous donnait pour mission de « revitaliser la citoyenneté ». C'est un beau programme pour notre communauté.

Je profite de cet éditorial pour vous rappeler, pour ceux qui veulent s'engager à accompagner de jeunes lycéens et lycéennes de seconde, boursiers au mérite, tout au long de leur scolarité jusqu'à leur entrée dans la vie active, que la Fondation Un Avenir Ensemble recherche toujours des parrains et marraines sur le département. Vous pouvez me contacter directement.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur tous ces sujets lors notre assemblée générale du 22 mai 2025 à Guingamp. Grâce au Président Le Meaux, elle se tiendra dans la « SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ARMOR A L'ARGOAT » dans l'ancienne chapelle récemment rénovée. Cette réunion sera suivie du traditionnel déjeuner convivial et d'une visite de l'Institut National Supérieur de l'éducation Artistique et Culturelle du CNAM qui s'est installé dans les locaux de l'ancienne prison classée. Notre amie Geneviève LE LOUARN nous aidera à mieux comprendre son histoire. Nous vous rappelons également que le congrès de LYON du 18 au 20 juin prochains aura pour thème « l'engagement dans la cité ». Nous y sommes tous conviés.

Bien évidemment votre contribution à ce périodique est plus que la bienvenue, grâce à la rubrique « le coin des compagnons », n'hésitez donc pas à partager avec nous les informations qui vous paraissent pertinentes mais aussi à nous proposer des sujets d'articles.

Amicalement

Gérard Le Bihan

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANMONM DES CÔTES D'ARMOR



JEUDI 22 MAI 2025 - 9H30
GUINGAMP
Salle de conférence
« De l'Armor à l'Argoat »
Guingamp Paimpol Agglomération
Rue de la trinité



Le coin des compagnons

Les essais nucléaires français à Mururoa



J'ai eu la chance de rencontrer Françoise Grellier (**FGR**), présidente nationale de l'association des vétérans des essais nucléaires, l'AVEN qui regroupe près de 4000 adhérents. L'AVEN a été créée en 2001 par un médecin militaire intrigué par la sur-représentation de jeunes ayant été exposés à des radiations dans des pathologies rares pour leur âge.

ALC : Pouvez-vous me parler des essais nucléaires ?

FGR : On dénombre 210 essais nucléaires réalisés de 1960 à 1996, d'abord au Sahara puis en Polynésie française au début en plein air puis de façon souterraine.

ALC : En cette période de crise beaucoup de pays envient notre dissuasion nucléaire, cette arme redoutable voulue par le général de Gaulle. Comment pourriez-vous définir la dissuasion nucléaire ?

FGR : La dissuasion nucléaire peut être considérée comme une arme de non-emploi pour défendre les intérêts vitaux de la nation et la souveraineté du pays.

ALC : Depuis quand le lien est-il reconnu entre les pathologies et l'exposition ?

FGR : Depuis le vote de la loi Morin en 2010.

ALC : Combien de personnes pensez-vous avoir été peu ou prou impliquées ?

FGR : Environ 130 000 si l'on inclut des victimes collatérales non référencées comme militaires stricto sensu, mais pouvant avoir travaillé pour l'armée sous forme contractuelle (plongeurs par exemple...).

ALC : Plus précisément pouvez-vous me préciser les conditions pour une éventuelle reconnaissance ? Je sais que toute pathologie, pour être reconnue d'origine professionnelle, obéit à des conditions très strictes reconnues dans un tableau.

FGR : Effectivement ce tableau décrit les pathologies potentiellement admises comme étant d'origine professionnelle (actuellement seules des pathologies cancéreuses peuvent être reconnues et à ce jour 23 cancers sont inscrits), les circonstances d'exposition (avoir été présent sur site pendant les périodes de tir avec la barre de 1 millisievert reconnue), la date de demande d'indemnisation est précisée pour les ayant-droits des décédés, soit 6 ans après le décès de la victime.

ALC : L'AVEN est reconnue d'utilité publique. Quelles sont ses missions ?

FGR : L'AVEN est là pour aider les victimes ou leurs ayant-droit à déposer leur dossier de demande d'indemnisation. L'AVEN est là aussi pour faire avancer la cause des victimes actuellement une enquête parlementaire est en cours.

ALC : Comment vous joindre ?

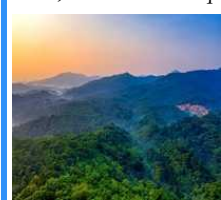
FGR : Madame Grellier, téléphone 07 44 55 85 73, courriel aven@aven.org.



Françoise Grellier - Annie Le Coz

Coup de cœur pour le RWANDA

Le Rwanda appelé aussi le pays aux 1000 collines est un tout petit pays, situé au cœur de l'Afrique, dans la région des Grands Lacs, situé sous l'équateur, grand comme la Bretagne.



Pays attachant que j'ai découvert voici près de 50 ans, J'y suis retournée 9 fois et j'ai reçu chez moi, à Quintin des Rwandais, tant Tutsi que Hutu en créant des relations d'amitié, en réalisant des projets qui m'ont valu la distinction de chevalier de l'ordre national du mérite en 1997. J'ai partagé des joies, mais aussi les tragédies vécues par les populations depuis le début de la guerre de conquête, déclenchée en octobre 1990 par le Front Patriotique Rwandais (FPR) avec l'appui de l'Ouganda, guerre qui a atteint son paroxysme avec l'attentat du 6 avril 1994. Ce fut l'élément déclencheur du terrible génocide qui non seulement a beaucoup tué, mais aussi mis sur les routes de l'exil des populations entières.

Beaucoup se sont alors retrouvés dans des camps de réfugiés au Zaïre, actuellement République démocratique du Congo (RDC). En 1996 ces camps ont été bombardés, ce qui entraîna alors une longue marche de fuite à travers la forêt zaïroise, l'armée du FPR pourchassant les réfugiés et faisant encore de très nombreuses victimes. La région est à sang depuis 3 décennies et se trouve très déstabilisée. Des rapports de l'ONU parlent de milliers de morts en RDC.

Pourquoi tout cela ? Pour moi, ces conflits qui perdurent ont un principal objectif : piller et exporter les minerais précieux dont regorge le Congo en s'emparant de la région du Kivu pour en prendre possession. C'est une zone très riche en terres rares, très convoitée. En janvier 2025, le mouvement s'est accentué avec la prise de Goma, puis de Bukavu par le groupe rebelle soutenu par le Rwanda ; tout récemment la communauté internationale commence à s'émouvoir : le Conseil de sécurité, l'UE et plusieurs pays décident des sanctions contre le Rwanda, mais elles sont difficilement applicables, tant il y a d'intérêts en jeu.

Pendant ce temps, des populations entières sont déplacées, meurent, des femmes sont violées et tous vivent sous une menace permanente. Ne les oublions pas.



Annick Nédélec

LOUIS HAREL de LA NOË (1852-1931), cet illustre briochin inconnu

Épisode 3 : Le temps des apprentissages du métier d'ingénieur

Muni du double titre d'« X-Ponts », Harel commence, en 1875, une itinérance imposée pour un ingénieur *ordinaire*. La France offre alors un spectacle d'un nouveau monde industriel résultant d'un contexte économique propice au développement d'un équipement novateur : le chemin de fer. L'invention n'a pas encore 40 ans !

Outre qu'elle est très excitante pour les jeunes ingénieurs de l'époque, elle constitue une rupture des contraintes des temps de transport qui a pour corollaire un bouleversement des relations ville/campagnes et partant, une transformation de la société avec une centralité de la capitale : PARIS.



G. Caillebotte le pont de l'Europe.
CI GLL

Cette évolution, communément appelée révolution industrielle, en émeut plus d'un et, au-delà des ingénieurs, le monde de l'art n'y échappe pas. Des gares de Cl. Monet (1877) au pont de l'Europe de G. Caillebotte (1876) la modernité et les prouesses techniques fascinent. En 1890, la « Lison » est stigmatisée telle une « Bête humaine » par E. Zola.

Dans ses affectations, le Breton expérimente les difficultés de franchissement des vallées des montagnes de l'Aveyron, puis en 1879 la construction, (au large de Concarneau), du phare des moutons) où est prévu, pour la première fois, un logement « en dur » pour les gardiens. Avant ses 30 ans, il rejoint en 1880 à Nevers le service d'étude de la navigation de la Loire. La commande est double: approfondir le gabarit du canal latéral à la Loire et concevoir la jonction avec le canal de Briare construit en 1640 et qui lui est perpendiculaire sur la rive opposée.

L'invention du « pont-canal d'eau », mondialement connu, de Briare est la conception d'Harel. Plus : pour la première fois, il propose l'usage du béton coulé pour les fondations immergées. Mais au final, l'ingénieur L. Mazoyer, constructeur de l'ouvrage en 1890, ne conserve que l'idée de la cuve métallique. Sa hiérarchie apprécie son intelligence et son instruction scientifique exceptionnelles.

Au Mans (1884-1891), il prend sa première responsabilité de terrain dans les études et tracés des 100 km de VFIL.⁽¹⁾ La passerelle de L'Enfer ou « pont-Chameau » (1885), en métal, lui vaut la Légion d'Honneur pour sa connaissance émérite de l'art des constructions métalliques et pour *l'économie, l'élégance et la solidité* (sic) de la passerelle d'une portée de 53 m. Quelle insolence de rivaliser avec l'entreprise de G. Eiffel qui a triomphé en 1884, au viaduc de Garabit, avec le double record du monde de portée d'un arc métallique de 65 mètres et de hauteur : 122 m ! Harel vient de faire ici ses premiers pas de créateur.

Une nouvelle fois, il met en œuvre les principes de Léonce Reynaud : « le Beau n'est pas contraire à l'Utile ».



Le Mans, passerelle « chameau », 1885.(démolie en 1944) CP



Lambézellec, viaduc de la brasserie 1891 CP

À presque 40 ans, Harel de la Noë qui a déjà produit des recherches sur le calcul théorique du sidéro-ciment ⁽²⁾, n'accepte plus d'être écarté de ses développements.

14 mois plus tard, il rejoindra enfin une affectation à la mesure de ses talents de créateur...

A suivre ...

¹ Voies ferrées d'intérêt local destinées à doter la France d'un réseau de transport reliant chaque chef-lieu de canton à la ville centre ou au minimum au réseau d'intérêt national telles que définies dans le plan Freycinet (1878-1879). Ce véritable « plan de relance » devait effacer le retard français jugé, en partie, responsable de la défaite de 1870.

² Sidéro-ciment : ciment armé d'éléments métalliques (rails, fers ronds ...) précurseur du béton armé.

Geneviève Le Louarn

Un peu d'humour gaullien

Grande messe à la cathédrale de Limoges, 20 mai 1962. De Gaulle de retour à la préfecture, « J'aime bien ces messes. C'est le seul endroit où je n'ai pas à répondre au discours qu'on m'adresse ».

Les Compagnons qui nous ont quittés

Madame Liliane **Mahé**
Roland **Leroux**

Monsieur Francis **Serveau**
Jean **Gresset**

Monsieur Marcellin **Soazec**
Monsieur Philippe **Desmier**

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances et nos pensées les accompagnent.

Nous étions présents

Notre section était représentée lors des manifestations patriotiques et commémoratives de ces derniers mois. Les images et compte-rendus sont repris sur notre Site Internet ANMONM 22.

- * Vœux à la mairie de Saint-Brieuc le 8 janvier
- * La cérémonie en souvenir des victimes d'attentat le 11 mars à Saint-Brieuc
- * La remise de la Légion d'Honneur le 24 février à Guy POUTINEAU à Lannion
- * Assemblée Générale AMOPA le 20 mars
- * Assemblée Générale ANMONM Ille&Vilaine le 20 mars



AG AMOPA 2025

Agenda de la section

- * Assemblée générale de notre section le 22 mai à Guingamp
- * Réunion du comité de section le 2 avril 2025 à Bégard
- * Réunion intersections le 19 avril à Vannes
- * Assemblée Générale ANMONM congrès national du 18 au 20 juin 2025 à Lyon

Le savez-vous ?

Pour simplifier vos démarches, éviter des rappels et des oublis, l'Association Nationale propose une **cotisation anticipée de 700 €** en un versement unique donnant droit à **une adhésion à vie**.

Je m'implique auprès de ma section et fais un don.
Je bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt égale à 66% de son montant



Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Gérard LE BIHAN

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor
7, rue du Mouton Blanc - 22300 - LANNION